

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

N° CF1232

AMENDEMENT

présenté par
Mme Pouzyreff, M. Cormier-Bouligeon, Mme Le Grip, M. Marion et Mme Récalde

ARTICLE 49

ÉTAT B

Mission « Action extérieure de l'État »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
